

**EXTRAIT DU REGISTRE**

ID : 060-216004341-20251106-DELIB52_25-DE

**DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du lundi 3 novembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq,

Le 3 novembre 2025 à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence Monsieur Philippe TERRIER, Maire,

PRESENTS :

Monsieur TERRIER ; Madame CORFMAT départ à 20h10 ; Monsieur BRUVIER ; Monsieur NERIN ; Monsieur KANOUTE départ à 20h55 ; Madame BRETON ; Monsieur CORTÈS ; Monsieur ESTAGER ; Monsieur OULD AHMED TALEB ; Madame PLESSIER ; Monsieur DERUEM ; Monsieur MEUCCI ; Madame POULENARD ; Monsieur LAMAAIZI ; Madame COLOMBA ; Madame CROS ; Monsieur VERSCOUSTRE ; Monsieur LTEIF ; Madame FERRER.

POUVOIRS :

Madame MOREL, pouvoir à Monsieur NERIN,
Madame BERAUT, pouvoir à Monsieur CORTES,
Monsieur BARRIER, pouvoir à Monsieur KANOUTE, (jusque 20h55)
Monsieur MAUGER, pouvoir à Monsieur BRUVIER,
Madame SEBIH, pouvoir à Madame BRETON,
Madame LACROIX, pouvoir à Monsieur TERRIER,
Madame AFFDAL- PUTFIN, pouvoir à Madame FERRER,
Madame CORFMAT, pouvoir à Madame PLESSIER,
Monsieur KANOUTE, pouvoir à Monsieur OULD AHMED TALEB,

ABSENTS :

Madame Céline LENOIR
Monsieur BARRIER Marc (à partir de 20h55)

OBJET : Convention REB

Considérant que dans le cadre des actions sociales la ville de Mouy conventionne avec REB afin de réaliser un Atelier Chantier d'Insertion. Celui-ci vise à la réalisation, par des publics en difficulté, recrutés en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion : CDDI, de travaux d'amélioration du patrimoine communal.

Considérant la proposition de convention en annexe,

Le rapport de Monsieur le Maire entendu,

Le Conseil Municipal,

Envoyé en préfecture le 06/11/2025

Reçu en préfecture le 06/11/2025


Publié le

ID : 060-216004341-20251106-DELIB52_25-DE

Article 1: autoriser M. Le Maire à signer la convention partenariale avec REB jointe à la présente délibération.

Article 2: Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de l'Oise, à Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Mouy, à Madame le Receveur Municipal de la Ville de Saint-Just-en-Chaussée, pour exécution, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

N° : 52/25
Date de convocation : 27 octobre 2025
Nombre de membres en exercice : 27
Nbre de membres présents ou représentés : 26
Nbre de membres absents : 1
Vote au scrutin public
Pour : 26
Contre : 00
Abstention : 00

Adoptée à l'unanimité

Le secrétaire de séance,

Bourama KANOUTE



Envoyé en préfecture le 06/11/2025

Reçu en préfecture le 06/11/2025


Publié le

ID : 060-216004341-20251106-DELIB52_25-DE